

F2.03 : LE COUT DE L'ARCHIVAGE

Formation pouvant être réalisée en entreprise et adaptée aux besoins du service.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'évaluation des coûts liés à l'archivage,
- Etre capable d'établir un budget de fonctionnement mais également pour des actions exceptionnelles (déménagement, aménagement d'un nouveau bâtiment, ...),
- Savoir mettre en valeur la fonction archives auprès de sa hiérarchie.

Destinataires

- Gestionnaire d'archives ayant déjà les connaissances de bases liées à l'archivage,
- Responsable d'un service d'archives.

Programme**Jour 1 :**

- Quels sont les risques financiers à ne pas gérer les archives de son entreprise ?
- Quelles actions recouvrent l'archivage et pour quels coûts ?
- Comment établir un budget lié à l'archivage ?
- Comment mettre en valeur auprès de ses responsables les coûts liés à l'archivage ?
- Quels sont les coûts à prendre en compte pour la mise en œuvre d'un archivage électronique ?

Formateur

Archiviste diplômé (WAILLY)

Durée	Date de la session	Lieu	Prix (par personne)
1 Jour – 6 heures	Voir calendrier des formations 2015	Salle de formation – zone ouest, Ile de La Réunion	550 € HT

Les formations ont lieu dans des salles équipées et dans un cadre agréable.

Inclus dans le prix : accueil petit-déjeuner, les repas, les pauses, les supports de formation papier et électroniques, un carnet de prise de notes.